

# Compte-rendu du Chapitre de la région Aquitaine à Nérac le 29 septembre 2024.

Sont présents :

Catherine Delman-Goyon (du National), Frère Jean-Paul (de la communauté de Brive), Michèle Darier, Jean-Michel Darrigrand, Laurence de Rivoyre, Jon Eychegoin (Bayonne), Jacqueline Lauret (libournais), Grégoire Darragon, Claire Falcoz, Maris-Jo Mandon (Bordeaux), Sylvie Badets, Michou Courregelongue, René Douabin (Langon), Jean-Michel Baux, Roseline Baux-Lequeu, Michèle Brizio, Jean-Pierre Brizio, Danielle Garin, Mady Loubet (Pau), et Marie-Ange Fernandez (Dax).

Après la messe célébrée dans la chapelle de nos sœurs clarisses, le conseil démarre par une première séance consacrée aux rapports du conseil sortant.

Sylvie Badets présente le bilan de l'action du Conseil régional pour les trois années passées (rapport moral). Elle reprend les directions retenues au dernier chapitre :

- revitaliser les Fraternités locales, grâce aux parcours découverte, et aux vacances franciscaines de Brive.
- monter une préparation spécifique à la profession dans l'OFS.
- poursuivre les actions interrégionales et inter-fraternités dans la région
- porter attention aux membres isolés, âgés ;
- aider le web master.

Mady Loubet présente le rapport financier sous forme des bilans financiers des trois derniers exercices (projection diapositive)

Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

La deuxième séance, sous la présidence de Catherine Delmas-Goyon est consacrée au renouvellement du conseil régional

- Première opération : détermination du corps électoral : nos statuts stipulent que chaque fraternité locale dispose de deux voix, et que chaque membre du conseil sortant dispose d'une voix. Le corps électoral est donc composé de :
  - Jean-Michel Darrigrand et Jon Etchegoin (Bayonne)
  - Jacqueline Lauret (Libournais, seule présente)
  - Claire Falcoz et Grégoire Darragon (Bordeaux)
  - Michou Courregelongue et René Douabin (Langon)
  - Roseline Baux-Lequeu et Danielle Garin (Pau)
  - Marie-Ange Fernandez (Dax, seule présente)
  - Sylvie Badets, Jean-Michel Baux, Mady Loubet, Michèle Darrier, Jean-Pierre Brizio (conseil sortant)
  - soit 15 votants (présents) sur 17 potentiels.
- A l'invitation de Catherine, les membres du conseil sortant déclarent ne pas souhaiter se présenter à nouveau.
- A l'issue d'un « vote à blanc » seul le service de trésorier semble pouvoir être accepté. Au cours de la discussion qui suit, relative aux différentes solutions possibles pour pallier cette absence de réponses à l'appel, Catherine fait remarquer que nous sommes sur le point de

construire quelque chose de nouveau, et elle nous invite à « nous laisser façonner pour être au service ». Il se dégage des engagements essentiels que nous voulons conserver : la formation initiale, le pèlerinage à assise et la formation permanente (des engagés). L'accord se fait sur la formule suivante, pour une durée d'un an, éventuellement renouvelable :

- le chapitre élit trois personnes aux services de Ministre, secrétaire et trésorier (satisfaction des exigences légales de la loi de 1901).
- La responsabilité de l'animation de la région revient au « collège des ministres », ensemble des ministres des Fraternités locales (ou leur délégué) qui se réunira le plus souvent en visioconférence, en présence du (de la) secrétaire chargé(e) de diffuser un compte-rendu succinct élaboré collectivement à la fin de la réunion.
- Le vote final donne les résultats suivants :
  - **service du ministre** (président de l'association) : 15 votants
    - Sylvie Badets 12 voix (élue)
    - Roseline Baux-Lequeu 1 voix, Michèle Brizio 1 voix, 1 bulletin blanc
  - **service du secrétaire** : 15 votants
    - Michèle Brizio 9 voix (élue)
    - Jean-Pierre Brizio 3 voix, Roseline Baux-Lequeu 1 voix, Claire Falcoz 1 voix, Grégoire Darragon 1 voix
  - **service du trésorier** : 15 votants
    - René Douabin 14 voix (élu)
    - Mady Loubet 1 voix
    - Remarque : Mady Loubet, trésorière sortante s'engage à travailler avec René Douabin pour lui passer la main